

FNSCHLM

ENQUETE ANNUELLE SUR LES RESSOURCES HUMAINES ET LES PRATIQUES SOCIALEMENT RESPONSABLES AU SEIN DE VOTRE COOPERATIVE D'HLM*Personne à contacter pour complément d'information :*Nom : Tél. : E-mail : **A renvoyer avant le 1er février 2016**

Cette année, l'onglet "Salariés" est supprimé et remplacé par un fichier excel au sein duquel nous vous remercions d'indiquer tous les salariés (CDI et CDD) détenteurs d'un contrat de travail au 31 décembre 2014 ainsi que les mandataires sociaux. Votre fichier Excel Salariés vous a été envoyé par mail. Il est à compléter puis à remettre en pièce jointe dans l'espace d'échange d'Harmonia.

Lors de la mise en pièce jointe, veuillez sélectionner le type de pièce jointe : "Autre".

Dans le cas d'une personne salariée et mandataire social, vous indiquez les informations relatives à son salaire en mentionnant dans la colonne "lien avec la coopérative", "mandataire social".

Pour tout renseignement sur cette fiche, utilisez l'espace d'échange sur ce site ou contacter Isabelle ROUDIL au 01.40.75.79.44

Merci de bien vouloir ajouter, dans l'espace pièce jointe, tous les accords et avenants signés en 2015

Nom du progiciel de paie ou RH utilisé : Editeur :

A PERSONNEL AU SERVICE DE LA COOPERATIVE Avez-vous du personnel ? OUI FAUX NON FAUX

Si la coopérative n'emploie aucun salarié, cochez non, indiquez 0 pour les salariés employés par la coopérative et renseignez le nombre de salariés du groupe participant à l'activité de la coopérative. Après quoi, passez en étape 4 pour valider l'enquête.

Si 2014 est la première année pour laquelle votre coopérative a du personnel, merci de prendre contact avec Isabelle Roudil (01 40 75 79 44) pour obtenir le fichier de saisie des salariés et de leur salaire.

Nombre de personne détenteurs d'un contrat de travail avec la coopérative au 31 décembre 2015, et/ou mandataires sociaux

Parmi ces salariés, combien (en ETP) occupent une partie de leur temps de travail à l'activité employés (en ETP) d'une autre structure (organisme Hlm, SACICAP, GIE, ...)

Nb de salariés d'autres sociétés du groupe participant à l'activité de la coopérative (maîtrise d'ouvrage, comptabilité, commercialisation, ...) employés (en ETP)

B CONVENTION COLLECTIVE APPLIQUÉE :

Votre coopérative (ou le groupement dont elle fait partie) applique-t-elle une convention ?

- OUI FAUX NON FAUX Convention collective du personnel des Sociétés Coopératives du 15 mai 1990
- OUI FAUX NON FAUX Convention collective des ESH
- OUI FAUX NON FAUX Accord d'entreprise Si oui, lesquels :
- OUI FAUX NON FAUX Autre :

Merci de nous faire parvenir (en pièce jointe dans l'espace d'échange) tous les accords et avenants signés en 2015 (contrat épargne-temps, intéressement, accord sénior, pénibilité, prévoyance, parité homme/femme, ...)

C EVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIES EN 2015 en CDI

Départs et entrées en cours d'année

Ces deux tableaux ne concernent que les salariés en CDI. Les transformations d'autres contrats en CDI doivent être comptées parmi les embauches.

Départs en cours d'année	Personnel d'entretien et de gardiennage	Personnel d'exécution	Vendeurs	Agents de maîtrise	Encadrement et direction
Retraites	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Démissions	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Licenciements	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Entrées en cours d'année

Embauches	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
-----------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Absences

Ne pas mentionner les jours d'absence pour congés payés ou conventionnels et jours RTT.

En nombre de jours	Personnel d'entretien et de gardiennage	Personnel d'exécution	Vendeurs	Agents de maîtrise	Encadrement et direction
Maladie	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Maternité/Paternité	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres absences (accidents du travail, congés formation, événements familiaux,...)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

D CDD ET TRAVAIL TEMPORAIRE

Contrats à durée déterminée

Contrats à durée déterminée	Personnel d'entretien et de gardiennage	Personnel d'exécution	Vendeurs	Agents de maîtrise	Encadrement et direction
Nombre d'employés en CDD (présents au cours de l'année)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Nombre de jours de travail effectués en intérim : jours

E REMUNERATIONS, AVANTAGES & PRIMES

Avantages supplémentaires

- OUI FAUX NON FAUX Existe-t-il un accord d'intéressement ?
- OUI FAUX NON FAUX Si oui, avez-vous versé de l'intéressement en 2015 au titre de l'année 2014 ?
Si oui, précisez le % de la masse salariale versée aux salariés : (%)
- OUI FAUX NON FAUX Existe-t-il un plan d'épargne entreprise ?
- OUI FAUX NON FAUX Si oui, avez-vous versé un abondement en 2015 ?
Si oui, précisez le % de la masse salariale versée aux salariés : (%)
- OUI FAUX NON FAUX Autres primes ou avantages à caractère collectif
(avantage non prévu à la convention collective ou avantage conventionnel dépassé)
(ex.: tickets restaurant, prime de vacance supérieure à 200 points,...)
Précisez le % de la masse salariale versée aux salariés : (%)
- OUI FAUX NON FAUX Primes individuelles
(hors commissions sur les ventes)
Précisez le % de la masse salariale versée aux salariés : (%)

OUI FAUX NON FAUX Régime de prévoyance (maladie, incapacité, invalidité, décès)
 OUI FAUX NON FAUX Régime de retraite "supplémentaire ou surcomplémentaire"

Moyenne des augmentations salariales (Individuelles et/ou collectives) : %

Commissions sur les ventes

Pour les vendeurs salariés avec commission, préciser s'il s'agit de : % sur les ventes : % du C.A. T.T.C.
 primes forfaitaires : € par logement
 primes sur les ventes : € selon objectif de ventes fixé
 Si autre, total des commissions versées en 2015 : €

F FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Pourcentage de la masse salariale consacrée à la formation (%)
Nombre de salariés ayant suivi une (ou plusieurs) formation(s) : stagiaires
Nombre total d'heures de stage : heures
Nombre de congés individuels de formation (CIF) : jours
Contrats incluant une formation 0 contrats
 Contrats de professionnalisation :
 Contrats de qualification :
 Contrats d'avenir :
 Contrats de retour à l'emploi :
 Contrats d'orientation :
 Contrats d'apprentissage :
 Emplois d'avenir :
 Contrats de génération :

G PREVISIONS D'EVOLUTION DE L'EMPLOI

Effectifs dont le départ ou l'arrivée dans la société est envisagé en 2016

	Personnel d'entretien et de gardiennage	Personnel d'exécution	Vendeurs	Agents de maîtrise	Encadrement et direction
Recrutements sur contrats à durée indéterminée (CDI)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Recrutements sur contrats à durée déterminée (CDD)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Recrutements sur contrats « aidés »	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Départs	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Utilisez-vous la bourse pour l'emploi Hlm accessible par Internet pour vos recrutements ? OUI FAUX NON FAUX

H PRATIQUES SOCIALEMENT RESPONSABLES

Ne cocher que si les thèmes suivants font l'objet d'une politique formalisée ou d'actions concrètes.

La coopérative a-t-elle une politique du développement professionnel et/ou personnel des salariés ? (gestion professionnelle des compétences, formation professionnelle tout au long de la vie, équilibre vie professionnelle/vie personnelle, accompagnement des projets professionnels...) OUI FAUX NON FAUX

La coopérative a-t-elle définie une politique et/ou des mesures appropriées pour la prévention des maladies professionnelles et des accidents au travail ? OUI FAUX NON FAUX

La coopérative a-t-elle mis en œuvre des actions particulières en faveur des thèmes suivants :

- FAUX Projet d'entreprise
- FAUX Participation des salariés aux décisions de management
- FAUX Mesure de la satisfaction du personnel
- FAUX Communication vis-à-vis des salariés
- FAUX Echanges qualité
- FAUX Journée interne entreprise

Votre coopérative connaît elle la charte de déontologie des sociétés coopératives d'Hlm ? OUI FAUX NON FAUX

Votre coopérative a-t-elle défini une charte déontologique de ses pratiques professionnelles ? OUI FAUX NON FAUX

Une politique volontaire a-t-elle été définie au sein de la coopérative en matière d'égalité des chances et de lutte contre les discriminations (intégration des minorités, prise en compte de la dimension homme/femme, intégration des personnes handicapées...) ? OUI FAUX NON FAUX